



26 octobre 2015

(15-5638)

Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE ET AUTRES ACTIVITÉS
LIÉES AUX MESURES SPS ORGANISÉES RÉCEMMENT OU PROCHAINEMENT
PAR LE CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)
(MARS-OCTOBRE 2015)**

La communication ci-après, reçue le 21 octobre 2015, est distribuée à la demande de l'ITC.

Le Centre du commerce international (ITC) poursuit ses efforts pour aider les entreprises à respecter les prescriptions techniques. Des renseignements actualisés sur les projets présentant un intérêt particulier pour le Comité SPS sont communiqués ci-après.

1 PROJETS

1.1 Cadre intégré renforcé (CIR) – Compétitivité des secteurs et diversification des exportations en Gambie (2012-2015)

1.1. Ce projet porte sur les obstacles techniques qui entravent l'accès aux marchés des exportations gambiennes d'arachides, de noix de cajou et de sésame. Les dernières activités réalisées sont les suivantes:

- a. élaboration et application de règlements techniques: un programme de sensibilisation aux normes et règlements techniques en rapport avec la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires pour ces trois produits est actuellement mis en œuvre par l'autorité chargée de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits alimentaires;
- b. après la finalisation des dix premières normes nationales, dix nouvelles normes nationales, y compris celles portant sur les amandes de noix de cajou, la réduction des aflatoxines dans les arachides, le beurre d'arachide et l'huile de sésame, ont été rédigées;
- c. la deuxième étape de mise en œuvre des écoles paysannes de terrain pour la seconde saison est en cours avec cinq écoles supplémentaires. Dans le courant de 2015, un nouveau module sur la lutte intégrée contre les parasites viendra s'ajouter aux modules existants sur la production et sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires. En avril 2015, des agents de vulgarisation du Département de l'agriculture ont reçu une formation sur le concept, la gestion, la surveillance et l'évaluation des écoles paysannes de terrain pour assurer une meilleure durabilité après le projet;
- d. un atelier sur le code de conduite de l'Alliance africaine pour le cajou, dans le cadre duquel des opérateurs locaux du secteur ont été sensibilisés à ce code et ont examiné leurs codes de conduite nationaux, a été organisé le 9 avril 2015; et
- e. mise en œuvre du système HACCP¹: une assistance est actuellement fournie pour le renforcement de la sécurité sanitaire dans sept PME productrices d'arachides, de noix de cajou et de sésame par la mise en œuvre du système HACCP relevant du Codex et au moyen de cours théoriques et pratiques. Trois formateurs/conseillers sélectionnés

¹ Analyse des risques et maîtrise des points critiques.

donnent des conseils sur la mise en œuvre du système dans les PME et en assurent le suivi.

1.2 STDF/PG/354: "Amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des fruits et légumes sri-lankais"

1.2. Dans le cadre de ce projet, mis en œuvre par l'ITC en étroite collaboration avec la Chambre de commerce de Ceylan et le Département de l'agriculture, plus de 350 fonctionnaires parmi lesquels 280 fonctionnaires du Bureau de la quarantaine végétale et de la Division de la vulgarisation et 70 fonctionnaires du Ministère de la santé ont reçu, au cours de l'année écoulée, une formation en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de préservation des végétaux pour six variétés de fruits et légumes. Cette formation était également destinée à des exportateurs, à des entreprises de transformation et à d'autres parties prenantes concernées. Des maîtres formateurs du Département de l'agriculture ont propagé la formation auprès d'autres fonctionnaires. En janvier 2015, deux nouvelles formations de deux jours sur les prescriptions de l'UE en matière de contrôle phytosanitaire et de techniques d'inspection ont été dispensées à 40 agents de quarantaine végétale nouvellement recrutés. La formation destinée aux agriculteurs et portant sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la lutte contre les parasites a commencé en mars: 27 agriculteurs et cueilleurs d'ananas ont suivi cette formation dans le district de Gampaha. Au total, 500 agriculteurs seront formés. L'ONPV est en cours de modernisation grâce à l'installation d'un matériel d'analyse des risques phytosanitaires. Le site Web <http://www.spsrilanka.lk> est régulièrement mis à jour.

1.3. L'ITC met en œuvre des activités complémentaires pour renforcer l'impact du projet du STDF:

- a. une évaluation de la capacité d'essai des laboratoires du secteur agricole conformément aux prescriptions internationales a été effectuée, s'agissant en particulier des analyses chimiques sur les niveaux de résidus, des mycotoxines dans les fruits et légumes frais, le thé, la cannelle et les produits à base de noix de coco. Une proposition visant à créer un modèle d'entreprise pour renforcer la capacité des laboratoires est en cours;
- b. un atelier visant à renforcer le mécanisme de mise en réseau des institutions dans le domaine SPS pour le secteur des fruits et légumes a eu lieu à Colombo les 26 et 27 novembre 2014. Vingt-quatre représentants de 18 institutions y ont participé. Un groupe de travail a été créé à la fin de cet atelier pour faire avancer les initiatives; et
- c. un expert en préservation des végétaux a effectué une mission en janvier 2015 pour donner des recommandations en vue de renforcer le système de contrôle phytosanitaire.

1.3 Finlande: promotion du commerce intrarégional en Afrique orientale (Kenya, Tanzanie et Zambie)

1.4. L'ITC met en œuvre un projet pour une croissance inclusive et durable tirée par les exportations au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, en améliorant la compétitivité des producteurs, des PME et des institutions d'appui au commerce de ces pays. Dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la qualité, le projet a commencé à aider les institutions d'appui au commerce à mettre en pratique leurs services de conseil liés à ce domaine, à former leur personnel à la fourniture de services et à assister les entreprises dans la mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires fondés sur le système HACCP:

- a. Tanzanie: 15 entreprises (miel, piment, mangue) et 10 conseillers sont actuellement sélectionnés, formés et encadrés pour mettre en œuvre le système HACCP relevant du Codex; en février 2015, une première série de formations et d'analyses des écarts ont eu lieu dans ces entreprises. Plus de 50 parties prenantes des secteurs public et privé ont participé à un atelier sur le thème "Sécurité sanitaire des produits alimentaires dans le commerce international". Le matériel de formation sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires est en cours de traduction vers le kiswahili;
- b. Zambie: le programme de formation et d'encadrement à l'intention de dix conseillers et dix entreprises (miel) sur le système HACCP relevant du Codex est en cours; et

- c. Kenya: une évaluation de la qualité/sécurité sanitaire du piment séché, du respect des prescriptions techniques internationales, régionales et nationales et des analyses de laboratoire est en cours.

1.4 Fidji: amélioration des principaux services à l'agriculture et à l'élevage

1.5. Ce programme de l'UE, financé par le Programme indicatif pluriannuel sur les mesures d'accompagnement en faveur de l'industrie sucrière (AAP2011) et mis en œuvre par l'ITC et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SPC), vise à améliorer les principaux services au secteur agricole non sucrier et au secteur de l'élevage pour améliorer et consolider les systèmes d'exploitation agricole aux Fidji, le but ultime étant de générer des revenus grâce à d'autres moyens de subsistance afin de réduire la pauvreté.

1.6. Le projet a permis de renforcer les capacités de sept formateurs/conseillers locaux dans le domaine de la formation des entreprises et de l'aide aux entreprises en matière d'hygiène et de systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires (système HACCP relevant du Codex). Trois entreprises ont obtenu la certification HACCP internationale en décembre 2014 et trois autres feront l'objet d'un audit en avril 2015. Les formateurs/conseillers locaux ont entamé les démarches en vue de créer une association de conseil pour fournir des services de formation et de conseil concernant l'hygiène et les prescriptions relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires (Loi des Fidji sur les produits alimentaires, système HACCP).

1.7. Une aide devrait être apportée aux agriculteurs et aux entreprises du secteur de l'élevage pour mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière d'hygiène ainsi que le système HACCP relevant du Codex à partir de mai 2015.

1.5 Cadre intégré renforcé (Lesotho)

1.8. Dans le cadre du projet, des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'industrie ainsi que des représentants du secteur privé ont reçu, au cours de l'année écoulée, une formation sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la traçabilité. Des inspecteurs des ministères et des opérateurs ont été formés aux questions relatives à la qualité des produits et à l'inspection pour six variétés de fruits et légumes en utilisant le matériel d'inspection acheté. Après la formation, une norme nationale en matière de bonnes pratiques agricoles (BPA) sera élaborée sur la base des BPA de l'Afrique du Sud et un certain nombre d'exploitations agricoles recevront une aide pour la mise en œuvre de cette norme. Un système de traçabilité est en cours d'élaboration avec la collaboration de GS1 South Africa. Le laboratoire de préservation des végétaux est en cours de modernisation grâce à un agrandissement de ses locaux et à l'installation d'un nouveau matériel d'essai moderne.

1.6 Programme de développement du commerce et du secteur privé (Zimbabwe)

1.9. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'ITC. Il comporte un volet consacré au renforcement des capacités des services d'évaluation de la conformité de l'Association zimbabwéenne de normalisation (SAZ) en ce qui concerne l'analyse des résidus de pesticides ainsi que d'autres analyses des produits alimentaires. Grâce à l'aide apportée dans le cadre du projet, les activités d'accréditation des services de certification de la SAZ devraient être étendues à la certification de produits et aux normes OHSAS dans le courant de 2015. Une formation de formateurs a eu lieu en mars 2015 dans le but de permettre à 14 participants de sensibiliser les entreprises à l'importance des normes et des Accords techniques de l'OMC sur les OTC et les mesures SPS du point de vue des entreprises.

2 AUTRES PROJETS, PUBLICATIONS OU INTERVENTIONS DE L'ITC PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER

2.1 Maîtrise universitaire d'études avancées (Masters of Advanced Studies) en gestion intégrée des cultures

2.1. Le 13 mars 2015, l'ITC a présenté ses activités de coopération technique aux étudiants de maîtrise universitaire d'études avancées (Masters of Advanced Studies) en gestion intégrée des cultures du CABI/Université de Neuchâtel. Un accent particulier a été mis sur les travaux pratiques

de l'ITC visant à aider les PME à respecter les prescriptions techniques et les mesures SPS. L'objectif était de familiariser les étudiants avec les considérations de politique générale relatives à la gestion intégrée des cultures aux niveaux international, régional et national, et de comprendre comment elles déterminent et/ou favorisent la mise en œuvre de cette gestion intégrée, en leur présentant des réflexions sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le commerce et les accords commerciaux internationaux pertinents. Parmi les participants figuraient des fonctionnaires chargés de la préservation des végétaux et des questions phytosanitaires, des fonctionnaires chargés de l'agriculture et de la vulgarisation et des agroéconomistes venant des pays bénéficiaires de l'ITC.

2.2 Programme sur les mesures non tarifaires

2.2. Ce programme vise à accroître la transparence et à améliorer la compréhension des mesures non tarifaires afin de faciliter le commerce à long terme. Il aide les pays à mieux comprendre les obstacles non tarifaires au commerce auxquels sont confrontées leurs entreprises ainsi qu'à définir des stratégies et solutions qui répondent aux besoins de leurs exportateurs d'accélérer et de faciliter les échanges transfrontières.

2.3. Le lancement d'une nouvelle enquête de l'ITC sur les mesures non tarifaires en Jordanie, au Mali, en Ouganda et au Kirghizistan est en cours de préparation. Au total, environ 1 800 entreprises devraient être interrogées dans ces 4 pays. Ces enquêtes sont effectuées en étroite collaboration avec les autorités nationales.

2.4. En outre, l'ITC réalisera, en collaboration avec la Commission européenne (CE), une enquête sur les mesures non tarifaires auxquelles sont confrontés les exportateurs et les importateurs dans l'Union européenne. En plus d'identifier les difficultés rencontrées par les exportateurs de l'UE, cette enquête permettra aussi de mieux comprendre les points de vue des entreprises de l'UE sur l'approvisionnement dans les pays en développement et sur l'exportation vers ces pays. Dans l'ensemble, 7 000 entreprises seront interrogées d'ici à la fin de 2015 dans les 28 pays de l'UE.

2.5. Le 5 mars 2015, l'ITC a présenté, avec ses partenaires, les résultats d'une enquête à grande échelle réalisée auprès des exportateurs et des importateurs colombiens à Bogota. Un forum intitulé "Problèmes posés par les mesures non tarifaires et les obstacles au commerce en Colombie" a été organisé dans le but de promouvoir une action conjointe des secteurs public et privé et des milieux académiques pour trouver des solutions aux problèmes identifiés. Arancha González, Directrice exécutive de l'ITC, a pris part à la réunion avec des fonctionnaires de divers ministères, des représentants des institutions d'appui au commerce et d'autres parties prenantes des secteurs privé et public.

2.6. "Guinée: perspectives des entreprises" est la dernière publication en date de la série de l'ITC sur les mesures non tarifaires. Ce rapport, ainsi que environ 20 autres rapports de cette série, peuvent être consultés gratuitement à l'adresse suivante: <http://www.intracen.org/publications/ntm>.

2.7. Pour en savoir plus sur le projet relatif aux mesures non tarifaires, veuillez adresser un courriel à ntm@intracen.org.

2.3 L'impact de l'ITC: récits

2.8. La publication récente de l'ITC intitulée "Connecter les marchés, améliorer les vies: l'ITC à l'œuvre" présente aussi un cas de réussite dans le domaine SPS concernant les exportations de beurre de karité au Nigéria. Voir: "http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/About_ITC/Working_with_ITC/JAG/R_edsign/Impact-Stories_French.pdf".

Pour de plus amples renseignements:

Ludovica Ghizzoni, Conseillère en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 06 38 – Fax: +41 22 730 05 76 – Courriel: ghizzoni@intracen.org

Khemraj Ramful, Conseiller principal en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 04 87 – Fax: +41 22 730 05 76 – Courriel: ramful@intracen.org

Site Web: <http://www.intracen.org/exporters/quality-management/>

Courriel: quality@intracen.org

Twitter: @ITCStandards
